



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/022

CHERBOURG-EN-COTENTIN - IMPASSE ORANGE - FIXATION DES LOYERS
POUR LES PARKINGS

Par délibération n°B-18/013 du 10 Août 2013, le projet de démolition de l'existant et la construction d'un immeuble collectif d'environ 14 logements de type T2 et T3 a été présenté en séance du 10/08/2018, répartis de la manière suivante : 9 logements de catégorie PLUS et 5 logements de catégorie PLAI.

La mixité sociale est assurée par des financements de différentes catégories, à savoir :

- Type PLUS (Prêt Locatif à usage social),
- Type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion).

Par délibération B22/017 du 20 Septembre 2022 et au vu de la circulaire relative à la fixation des loyers, le loyer mensuel de la phase III a été fixé et agréé par le bureau comme suit :

Nombre	Catégorie	Montant du loyer mensuel par m ²
9	PLUS RT 2012 - 10%	5,89 €
5	PLAI RT 2012 - 10%	5,23 €

Il convient ce jour de fixer le loyer annexe comme suit :

✓ parking Couvert : 35 €

Le Bureau autorise la Directrice Générale par Intérim à fixer les loyers des parkings aux conditions précitées.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Estelle RUAUD

LE PRÉSIDENT
Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Gilbert LEPOITTEVIN

Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-022-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022



Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Acte à classer

B2022-022

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-02.00 (MI241981908)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-022-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Impasse Orange - Fixation des loyers pour les parkings

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations

Acte : [Délib B22-022 Impasse Orange - Fixation loyer parking.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/023

CHERBOURG-EN-COTENTIN - TOUR CARREE - FIXATION DU LOYER DU GARAGE

Dans le cadre du programme de résorption de l'habitat insalubre (RHI), le Bureau a décidé, par délibération n°B-17/020 du 04 Septembre 2017, d'acquérir un ensemble immobilier situé au 44 à 48 rue Tour Carrée.

Par délibération n°B19/019 du 23 Septembre 2019, il a été décidé de réaliser un programme de construction de 8 logements (4T2 et 4T3) répartis comme suit : 6 logements de catégorie PLUS et 2 logements de catégorie PLAI.

La mixité sociale est assurée par des financements de différentes catégories, à savoir :

- type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social),
- type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion).

Par délibération B22/007 du 02 Mars 2022 et au vu de la circulaire relative à la fixation des loyers, le loyer mensuel de la phase III a été fixé et agréé par le bureau comme suit :

Nombre	Catégorie	Montant du loyer mensuel par m ²
6	PLUS RT 2012 - 10%	6,00 €
2	PLAI RT 2012 - 10%	5,33 €

À cet ensemble immobilier est annexé un seul garage. Il convient ce jour de fixer le loyer de celui-ci au montant de 40 € mensuel.

Le Bureau autorise La Directrice Générale par Intérim à fixer le loyer du garage aux conditions précitées.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Gilbert LEPOUTRE
Date de réception préfecture : 16/12/2022
050-27500016-20221214-B2022-023-DE

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

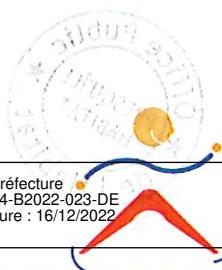
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Acte à classer

B2022-023

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-02.01 (MI241981910)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-023-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Tour Carrée - Fixation du loyer
du garage

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations

Acte : [Délib B22-023 Tour Carrée - Fixation loyer
garage.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/024

RÉSIDENCE CONVENTS - MODIFICATION DES LIMITES SÉPARATIVES

Par courrier du 7 Juin 2022, La Mairie de Cherbourg en Cotentin nous informait que la collectivité réalisait un parc de stationnement sur le site de l'ancien foncier résidence / crèche Levallois.

Sur ce lieu, un bornage avait eu lieu courant avril en notre présence, où il s'avérait que la limite entre les parcelles cadastrée AH724 (appartenant à Presqu'île Habitat) et AH940 (appartenant à la Mairie) ne correspondait pas exactement à la réalité du terrain notamment en ce qui concerne les murs de clôture.

Afin de réaliser un aménagement cohérent avec un cheminement plus linéaire et intuitif, il a été proposé par la collectivité de redéfinir les limites conformément au plan annexé à cette délibération et d'adapter l'aménagement afin d'interdire le passage des véhicules entre les deux entités.

La collectivité se propose de prendre à sa charge les travaux (démolition du mur, et création d'un espace en gazonné) ; ainsi que les frais afférents à la division.

Le Bureau autorise la Directrice Générale par intérim à valider l'ensemble des propositions précitées ci-dessus.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Office Public
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Gilbert LEPOITTEVIN



Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

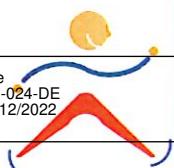
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Acte à classer

B2022-024

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-03.00 (MI241981911)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-024-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Résidence Convents - Modification des limites séparatives

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.4. Limites territoriales

Acte : [Délib B22-024 Résidence Convents - Modification limites séparatives.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:25



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

VH
N2

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/025

DÉCLASSEMENT DE MATÉRIEL

Dans le cadre d'une mise à jour régulière des différents matériels composant l'actif (informatique, automobile, mobilier) il y a lieu de retirer ceux figurant dans l'annexe jointe.

À savoir :

- une Clio Renault immatriculée BT-280-TK,
- un scooter MBK immatriculé DF-753-Y,
- différents matériels et logiciels composants l'actif du service informatique (Cf annexe)

Le Bureau autorise La Directrice Générale par intérim à :

- aliéner les véhicules précités et entreprendre les démarches nécessaires afin que les véhicules soient retirés de la circulation,
- aliéner et retirer les matériels et logiciels de l'actif du service informatique.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

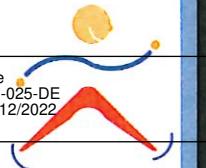
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/025

DÉCLASSEMENT DE MATÉRIEL

COMpte	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	NATURE D'OPÉRATION (C. OU I)	DATE DE MISE EN SERVICE	VALEUR INITIALE OU RÉÉVALUÉE	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	CUMUL DOTACTIONS	VALEUR COMPTABLE
2050000	3136	3136	1 CONNECTEUR ABYL		18/06/2008	1 794,00	0,00	1 794,00	0,00
2050000	3143	3143	LOGICIEL ABYL ETATS DES LIEL		31/05/2008	23 142,60	0,00	23 142,60	0,00
2050000	3165	3165	MARCO		15/12/2008	15 435,58	0,00	15 435,58	0,00
2050000	5994	5994	2 licences Abyl EDL		03/01/2011	3 588,00	0,00	3 588,00	0,00
2050000	6002	6002	2 LICENCES BLACKBERRY		31/08/2011	191,36	0,00	191,36	0,00
2050000	6644	6644	LOGICIEL PAIE - SIGMA		01/01/2013	13 132,08	0,00	13 132,08	0,00
2050000	8144	8144	site internet		29/10/2015	18 180,00	0,00	18 180,00	0,00
2050000	8192	8192	Modules Dossier Collaborateur		12/07/2016	11 822,40	1 568,11	11 822,40	0,00
2050000	8586	8586	1 télé agrandisseur visiodesk (I		31/01/2017	0,00	1 250,00	0,00	0,00
2183010	5980	5980	lecteur badges it30		14/04/2011	4 839,02	0,00	4 839,02	0,00
2183010	5986	5986	videoprojecteur NEC U310W		03/03/2011	1 428,63	0,00	1 428,63	0,00
2183010	5987	5987	switchs HP 2520-24-POE		18/02/2011	1 362,70	0,00	1 362,70	0,00
2183010	6607	6607	TRANSCEIVER+SWITCH+CORDON		16/04/2012	2 641,11	0,00	2 641,11	0,00
2183010	7202	7202	2 DISQUES DURS IBM		06/08/2013	3 070,70	0,00	3 070,70	0,00
2183010	7206	7206	12 PC LENOVO THINK CENTRE N		23/09/2013	6 279,00	0,00	6 279,00	0,00
2183010	7207	7207	3 CLIENT LEGER HP T510 EDEN ;		08/10/2013	627,90	0,00	627,90	0,00
2183010	7210	7210	2 IMPRIMANTES LASER COULEUR		21/10/2013	423,03	0,00	423,03	0,00
2183010	7213	7213	6 COQUES DE PROTECTION POU		07/11/2013	905,07	0,00	905,07	0,00
2183010	7340	7340	2 PC bureau LENOVO M82		07/02/2014	933,60	0,00	933,60	0,00
2183010	7344	7344	5 Clients léger HP		14/10/2014	1 050,00	0,00	1 050,00	0,00
2183010	7345	7345	1 PC Bureau LENOVO		13/11/2014	483,60	0,00	483,60	0,00
2183010	7346	7346	2 firewall sophos		19/09/2014	4 788,00	0,00	4 788,00	0,00
2183010	7703	7703	1 imprimante laser LEXMARK MS		31/03/2015	68,82	0,00	68,82	0,00
2183010	7704	7704	1 imprimante multifonct [®] KYOC		29/04/2015	4 487,40	0,00	4 487,40	0,00
2183010	7706	7706	1 imprimante laser LEXMARK MX		22/10/2015	559,98	0,00	559,98	0,00
2183010	7707	7707	1 disque pour baie DS3200		18/02/2015	848,54	0,00	848,54	0,00
2183010	7709	7709	5 disques durs HP MIDLINE 4 To		15/10/2015	4 343,04	0,00	4 343,04	0,00
2183010	7711	7711	2 serveurs vmware HP DL 380		28/09/2015	23 437,92	0,00	23 437,92	0,00
2183010	7712	7712	1 baie stockage MSA2040		28/09/2015	28 465,73	0,00	28 465,73	0,00
2183010	7713	7713	1 serveur PRA HP DL380		28/09/2015	11 516,45	0,00	11 516,45	0,00
2183010	8196	8196	Imprimante LEXMARK MX511DTI		10/05/2016	559,98	0,00	559,98	0,00
2183010	8199	8199	PC Bureau LENOVO M800 SFF i5		13/07/2016	7 320,00	0,00	7 320,00	0,00
2183010	8592	8592	2 imprimantes jet d'encre HP		12/07/2017	321,60	56,88	321,60	0,00
2183010	8593	8593	2 tablettes lenovo MIIX 510 12"		21/07/2017	1 630,32	301,91	1 630,32	0,00
2183010	8594	8594	2 tablettes lenovo MIIX 510 12"		26/09/2017	1 623,84	398,44	1 623,84	0,00
2183010	8597	8597	3 client léger HP T630 WEST 32		23/10/2017	1 237,86	334,68	1 237,86	0,00
2183019	2972	2972	1 SWITCH HP PROCURVE 3500Y		16/10/2007	3 052,19	0,00	3 052,19	0,00
2183019	3151	3151	1 ECRAN PLAT TPT 19P LENOVO		12/06/2008	267,27	0,00	267,27	0,00
2183019	3153	3153	HP PROCURVE SWITCH VOIP 35		30/09/2008	3 026,29	0,00	3 026,29	0,00
2183019	3160	3160	1 NIKON COOLPIX L18		30/06/2008	174,81	0,00	174,81	0,00
2183019	3296	3296	1 SWITCH HP PROCURVE 3500YI		13/02/2009	3 026,30	0,00	3 026,30	0,00
2183019	3301	3301	5 ECRANS LENOVO THINHVISION		19/05/2009	873,80	0,00	873,80	0,00
2184000	5069	5069	POSTE INFORMATIQUE LPA		02/11/2006	1 138,24	0,00	1 138,24	0,00
2184000	5070	5070	2 POSTES INFORMATIQUES DMA		26/12/2006	2 271,80	0,00	2 271,80	0,00

Accusé de réception en préfecture
050-27500000-006-20221216-2271800-2022-025-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022
0,00 2 271,80 0,00

Acte à classer

B2022-025

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-03.01 (MI241981909)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-025-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Déclassement de matériel

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement

Acte : [Délib B22-025 Déclassement de matériel.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B-22-025 Déclassement matériel_Annexe.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par HUREL Stephanie

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par HUREL Stephanie

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/026

VALIDATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DANS LE CADRE D'UN
CONTENTIEUX AVEC UN LOCATAIRE

Par acte du 1^{er} Août 2022, Monsieur LALOE a assigné Presqu'île Habitat devant le juge du contentieux du TGI de Cherbourg afin d'obtenir réparation de différents préjudices qu'il estime avoir subi dans le cadre du bail locatif le liant à notre Office.

Dans le cadre de sa demande, Monsieur LALOE sollicite une indemnisation.

Il a été convenu d'un protocole d'accord afin de répondre à cette demande.

Le présent protocole, confidentiel, est présenté aux membres du Bureau.

Le Bureau autorise la Directrice Générale par intérim à signer ce protocole d'accord confidentiel.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM





LE PRÉSIDENT



Gilbert LEPOITTEVIN

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

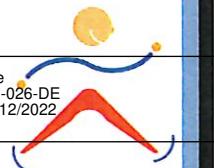
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Acte à classer**B2022-026**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-03.02 (MI241981912)**Identifiant unique de l'acte :** 050-275000016-20221214-B2022-026-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Validation d'un protocole d'accord dans le cadre d'un contentieux avec un locataire**Date de décision :** 14/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.5. Transactions /protocole d accord transactionnel**Acte :** [Délib B22-026 Validation Protocole Accord Contentieux Locataire.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN



BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/027

VALIDATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DANS LE CADRE D'UN CONTENTIEUX AVEC UN LOCATAIRE (DOSSIER MAILLARD)

Monsieur et Madame MAILLARD ont adressé plusieurs réclamations afin d'obtenir réparation de différents préjudices qu'ils estiment avoir subi dans le cadre du bail locatif le liant à notre Office.

Dans le cadre de leur demande, Monsieur et Madame MAILLARD sollicitent une indemnisation.

Il a été convenu d'un protocole d'accord afin de répondre à cette demande.

Le présent protocole, confidentiel, est présenté aux membres du Bureau.

Le Bureau autorise la Directrice Générale par intérim à signer ce protocole d'accord confidentiel.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



Estelle RUAULD



Gilbert LEPOITTEVIN



Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Acte à classer**B2022-027**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-04.00 (MI241981913)**Identifiant unique de l'acte :** 050-275000016-20221214-B2022-027-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Validation d'un protocole d'accord dans le cadre d'un contentieux avec un locataire**Date de décision :** 14/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.5. Transactions /protocole d accord transactionnel**Acte :** [Délib B22-027 Validation Protocole Accord Contentieux Locataire.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/028

BILAN SUR LES OBJECTIFS 2022 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En application de l'article R421-20 du CCH, le Conseil d'Administration a fixé, par délibération n°C-18/006 du 29 Janvier 2018, les objectifs et indicateurs permettant de déterminer la part variable de la rémunération du Directeur Général.

Ceux-ci sont rappelés ci-dessous avec les résultats obtenus :

1- Assurer le management et le bon fonctionnement des services : les indicateurs sont constitués par les ratios de gestion

Il est constaté le maintien à un bon niveau des indicateurs de gestion (chiffres provisoires arrêtés au 31/12/2022).

Les ratios de gestion sont les suivants :

	Données 2019	Données 2020	Données 2021	Estimation 2022
Coût de la vacance	6,1%	5,8%	5,9%	5,4%
Impayés	1,4%	1,4%	1,0%	1,4%
Frais de structure (hors CGLLS)	18,7%	18,9%	19,2%	16.8%
Autofinancement courant	20,8%	25,7%	26,0%	28.0%
Résultat de l'exercice	5 061 K€	3 978 K€	9 761 K€ *	4 785 K€

* Dont 4 114 K€ de résultat exceptionnel

2- Réalisation des opérations d'investissement programmées dans le cadre du Plan de Stratégie Patrimonial

L'ensemble des opérations ont suivi le déroulement prévu, hors circonstances exceptionnelles.

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



3- Élaboration du nouveau PSP et de la convention d'Utilité Sociale n°2

Sans objet - réalisé en intégralité sur 2021

4- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement de la société de Coordination

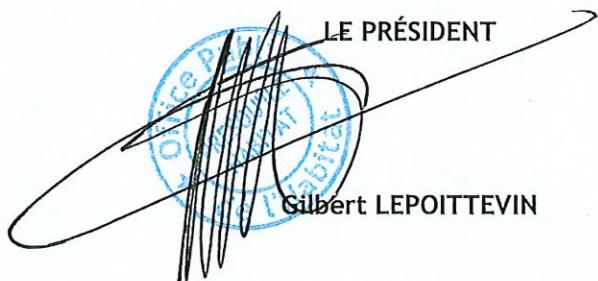
Le Conseil d'Administration de La société de coordination « Vivre et Habiter en Normandie » a été mis en place le 22 janvier 2021, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 10 Mai 2021, sous le numéro 899 224 737 R.C.S Caen.

Mme MESPOULHES, Directrice de Caen la Mer Habitat, assure la présidence du directoire pour l'année 2022 ; qui ont donné lieu à différentes instances auxquels le Directeur Général de Presqu'Île Habitat a participé.

Le Bureau constate que l'ensemble des objectifs fixés au Directeur Général pour l'obtention de la part variable de rémunération ont été atteints pour l'année 2022.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme



Acte à classer

B2022-028

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-04.01 (MI241981915)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-028-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Bilan sur les objectifs 2022 du Directeur Général

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres catégories de personnels

Acte : [Délib B22-028 Bilan sur les objectifs du Directeur Général.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie**

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/029

CHERBOURG-EN-COTENTIN - GRIMESNIL MONTURBERT -
CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS COLLECTIFS ET
5 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 23/04/2018, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme de construction de 29 logements locatifs sociaux (24 logements collectifs et 5 maisons individuelles). La typologie de ces logements (20 logements de catégorie PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 9 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)) est définie comme suit :

- 10 logements T2,
- 14 logements T3,
- 5 logements T4.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date de mise en location : 01^{er} Décembre 2020
- › Le coût de l'opération s'élève à 3 336 154,65 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Le total de surface utile est de 1 908,38 m².

Conformément à la convention passée avec l'Etat, le prix du loyer annuel au m² de surface utile a été fixé comme suit à la livraison :

- 6,05 € / m² pour les 15 logements collectifs PLUS.
- 5,37 € / m² pour les 9 logements collectifs PLAI.
- 5,94 € / m² pour les 3 maisons PLUS RT2012-10% et 5,68 € / m² pour les 2 maisons PLUS RT 2012 de base.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DÉCLINÉE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office PUBLIC
PRESQU'ÎLE
HABITAT
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Gilbert LEPOITTEVIN

Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-029-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/029

**CHERBOURG-EN-COTENTIN - GRIMESNIL MONTURBERT -
CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 5 LOGEMENTS
INDIVIDUELS - CLÔTURE FINANCIÈRE**

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	2 270 190,00 €	2 521 105,68 €	250 915,68 €
→ Honoraires	261 800,00 €	104 284,01 €	- 157 515,99 €
→ Charges Foncières	700 550,00 €	363 131,53 €	- 337 418,47 €
→ Divers	32 460,00 €	18 308,72 €	- 14 151,28 €
→ LASM	0 €	329 324,71 €	329 324,71 €
TOTAL	3 265 000,00 €	3 336 154,65 €	71 154,65 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	2 038 400,00 €	2 265 600,00 €	227 200,00 €
→ Subventions	244 841,00 €	305 800,00 €	- 96 541,00 €
→ Fonds propres	981 759,00 €	922 254,65 €	- 59 504,35 €
TOTAL	3 265 000,00 €	3 336 154,65€	71 154,65 €

Acte à classer**B2022-029**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-04.02 (MI241981914)**Identifiant unique de l'acte :** 050-275000016-20221214-B2022-029-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Cherbourg-en-Cotentin - Grimesnil Monturbert - Construction de 24 logements collectifs et 5 logements individuels

- Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers**Acte :** [Délib B22-029 Grimesnil Phase 2_29 logements_Clôture Financière.PDF](#)**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**

[Délib B22-029 Grimesnil Phase 2_29 logements_Clôture Financière Annexe.PDF](#) **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé****Transmis****Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/030

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION 8 RUE DU CLOS
DROUOT - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 18 Novembre 2020, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer les marchés pour la réhabilitation d'un pavillon situé 8 clos DROUOT.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 09 Février 2021
- › Le coût de l'opération s'élève à 44 836,06 €uros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM





VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

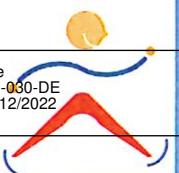
- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-030-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/030

**CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION 8 RUE DU CLOS
DROUOT - CLÔTURE FINANCIÈRE**

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	45 000 €	44 436,14 €	-563,86 €
→ Honoraires	€	€	€
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	399,92 €	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	45 000 €	44 836,06 €	-563,86 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	45 000 €	44 836,06 €	-563,86 €
TOTAL	45 000 €	44 836,06 €	-563,86 €

Acte à classer**B2022-030**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-04.03 (MI241981918)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-030-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Réhabilitation 8 rue du Clos
Drouot - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-030 8 Clos Drouot_Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-030 8 Clos
Drouot_Clôture
Financière_Annexe.PDF
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:25



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/031

CHERBOURG-EN-COTENTIN - ACQUISITION ICF - 75 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 10 Août 2018, le Bureau a autorisé le Directeur Général à faire une offre d'achat à Trans'Actif SNCF, solliciter les subventions et contracter les emprunts pour l'acquisition de 75 logements.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- Le coût de l'opération s'élève à 1 945 971,28 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- Pour rappel, le total de surface habitable de 5 299 m².

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DÉSIRÉE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
* PRESQU'ÎLE
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Office Public
* PRESQU'ÎLE
de l'Habitat
Gilbert LEPOITTEVIN



VH
VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

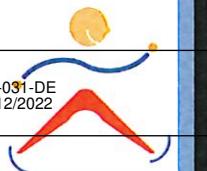
- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-031-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/031

CHERBOURG-EN-COTENTIN - ACQUISITION ICF - 75 LOGEMENTS INDIVIDUELS - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	€	€	€
→ Honoraires	€	€	€
→ Coût Acquisition (y compris foncier)	1 907 436,66 €	1 945 971,28 €	38 504,62 €
→ Divers	0 €	0 €	€
→ LASM	0 €	0 €	€
TOTAL	1 907 436,66€	1 945 971,28 €	38 504,62 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	1 900 000,00 €	1 900 000,00 €	0 €
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	7 466,66 €	45 971,28 €	38 504,62 €
TOTAL	1 907 436,66 €	1 945 971,28 €	38 504,62 €

Acte à classer**B2022-031**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-05.00 (MI241981916)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-031-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Acquisition ICF - 75 logements individuels - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-031 Acquisition de 4 sites ICF_Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-031 Acquisition de 4 sites ICF_Clôture Financière Annex.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/032

CHERBOURG-EN-COTENTIN - CITE COLONIALE ARCHIPEL -
CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 23 Avril 2018, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer le programme de construction de 32 logements locatifs sociaux (32 logements collectifs). La typologie de ces logements (22 logements de catégorie PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 10 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)) est définie comme suit :

- 11 logements T3,
- 20 logements T2,
- 1 logement T4.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date de mise en location : 01^{er} Juin 2021
- › Le coût de l'opération s'élève à 3 496 041,70 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Le total de surface utile est de 1 801,41 m².

Conformément à la convention passée avec l'Etat, le prix du loyer annuel au m² de surface utile a été fixé comme suit à la livraison :

- 5,78 € / m² pour les 15 logements collectifs PLUS,
- 5,13 € / m² pour les 9 logements collectifs PLAI.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme



Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-032-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022



Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

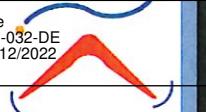
- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-032-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

VH

N2

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/032

CHERBOURG-EN-COTENTIN - CITÉ COLONIALE ARCHIPEL
CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
Travaux	€	€	€
Honoraires	€	€	€
Acquisition en VEFA	3 571 498,00 €	3 496 041,70 €	- 75 456,30 €
Divers	€	€	- €
LASM	€	€	€
TOTAL	3 571 498,00 €	3 496 041,70€	- 75 456,30€

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
Prêts	2 586 708,00 €	2 748 708,00 €	162 000,00 €
Subventions	270 490,00€	324 000,00€	53 510,00 €
Fonds propres	714 300,00€	423 333,70€	- 290 966,30 €
TOTAL	3 571 498,00€	3 496 041,70€	- 75 456,30 €

Acte à classer**B2022-032**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-05.01 (MI241981917)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-032-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Cité Coloniale Archipel - Construction de 32 logements - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-032 Cité Coloniale
Archipel_Acquisition en Vefa de 32
logements_Clôture Financière.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-032 Cité Coloniale
Archipel_Acquisition en Vefa de
32 logements_Clôture
Financière_Annexe.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:19



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/033

CHERBOURG-EN-COTENTIN - ASCENSEURS TRAVAUX PSP 2017 -
CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 21 Juin 2017, le Conseil d'Administration a actualisé son Plan de Stratégie Patrimoniale 2015-2020 initialement validé le 25 Novembre 2014, lequel comprenait des opérations de modernisation ou de remplacement d'ascenseurs sur divers immeubles du parc de Presqu'île Habitat entre 2017 et 2019.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 14 Décembre 2020
- › Le coût de l'opération s'élève à 2 907 690,67 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
PRESQU'ÎLE
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Office Public
PRESQU'ÎLE
de l'Habitat
Gilbert LEPOITTEVIN

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

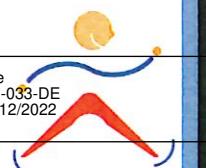
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/033

CHERBOURG-EN-COTENTIN - ASCENSEURS TRAVAUX PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	2 834 339,20 €	2 898 615,67 €	64 276,47 €
→ Honoraires	259 039,00 €	9 075,00 €	-249 964,00 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	€	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	3 093 378,20€	2 907 690,67 €	-185 687,53€

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	3 093 378,20 €	2 907 690,67 €	184 807,97 €
TOTAL	3 093 378,20 €	2 907 690,67 €	-185 687,53 €

Acte à classer**B2022-033**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-05.02 (MI241981920)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-033-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Ascenseurs travaux PSP 2017
- Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



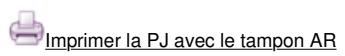
Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-033 Ascenseurs Travaux PSP 2017 Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-033 Ascenseurs
Travaux PSP 2017 Clôture
Financière Annexe.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:21



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/034

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION BIGOT BRETONNIÈRE
- PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 21 Juin 2017, le Conseil d'Administration a actualisé son Plan de Stratégie Patrimoniale 2015-2020 initialement validé le 25 Novembre 2014, lequel comprenait l'opération de réhabilitation de la résidence Bigot Bretonnière.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 30 Avril 2019
- › Le coût de l'opération s'élève à 611 324,53 €uros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

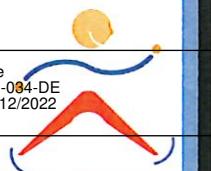
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





VN
VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/034

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION BIGOT
BRETONNIÈRE - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	288 002,53€	569 090,44 €	281 087,91 €
→ Honoraires	€	42 234,09 €	42 234,09 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	€	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	288 002,53 €	611 324,53 €	323 322,00 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	288 002,53 €	611 324,53€	323 322,00 €
TOTAL	288 002,53 €	611 324,53 €	323 322,00 €

Acte à classer**B2022-034**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-06.00 (MI241981922)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-034-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Réhabilitation Bigot Bretonnière
- PSP 2017 - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-034 Bigot-Bretonnière_PSP
2017_Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-034 Bigot-Bretonnière_PSP
2017_Clôture FinancièreAnnexe.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:21



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/035

CHERBOURG-EN-COTENTIN - 80, 82, 84 QUAI ALEXANDRE III -
RÉHABILITATION DIVETTE 3 - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 21 Juin 2017, le Conseil d'Administration a actualisé son Plan de Stratégie Patrimoniale 2015-2020 initialement validé le 25 Novembre 2014, lequel comprenait l'opération de réhabilitation de l'immeuble B24 situé 80, 82, 84 Quai Alexandre III.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 02 Avril 2019
- › Le coût de l'opération s'élève à 177 169,34 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



LE PRÉSIDENT

Gilbert LEPOITTEVIN

Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

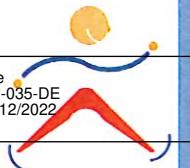
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

VH

N2

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/035

CHERBOURG-EN-COTENTIN - 80, 82, 84 QUAI ALEXANDRE III -
RÉHABILITATION DIVETTE 3 - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	473 453.54 €	172 598.84 €	300 854.70 €
→ Honoraires	8 250.00€	4 570.50 €	3 679.50 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	€	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	481 703.54 €	177 169.34 €	304 534.20 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	481 703.54 €	177 169.34 €	304 534.20 €
TOTAL	481 703.54 €	177 169.34 €	304 534.20 €

Acte à classer**B2022-035**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-06.01 (MI241981923)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-035-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - 80, 82, 84 quai Alexandre III
- Réhabilitation Divette 3 - PSP 2017 - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-035 Quai Alexandre III_Divette3_PSP 2017_Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-035 Quai Alexandre III_Divette3_PSP 2017_Clôture Financière_Annexe.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par **HUREL Stephanie****Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:21



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/036

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION 1-9 RUE DE L'ARGONNE,
H205 - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 21 Juin 2017, le Conseil d'Administration a actualisé son Plan de Stratégie Patrimoniale 2015-2020 initialement validé le 25 novembre 2014, lequel comprenait l'opération de réhabilitation de l'immeuble H205 situé 1-9 rue de l'Argonne.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 02 Avril 2019
- › Le coût de l'opération s'élève à 110 608,43 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DÉRICTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
Office Public
PRESQU'ÎLE
de l'Habitat
Estelle RUAULD

LE PRÉSIDENT
Gilbert LEPOITTEVIN



Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'Île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

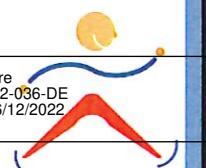
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

VH

N2

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/036

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION 1-9 RUE DE
L'ARGONNE, H205 - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	112 813,26 €	99 899,93 €	-12 913,33 €
→ Honoraires	€	10 708,50 €	10 708,50 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	€	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	112 813,26 €	110 608,43 €	-2 204,83 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	112 813,26 €	110 608,43 €	- 2 204,83 €
TOTAL	112 813,26 €	110 608,43 €	-2204,83 €

Acte à classer**B2022-036**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-06.02 (MI241981921)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-036-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - Réhabilitation 1-9 rue de l'Argonne,
H205 - PSP 2017 - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-036 1-9 Rue de l'Argonne,
H205 PSP 2017 Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-036 1-9 Rue de
l'Argonne, H205 PSP
2017 Clôture
Financière Annexe.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)**Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)**Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:21



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/037

CHERBOURG-EN-COTENTIN - 2 RUE PSICHARI - RÉHABILITATION DES
TERRASSES - PSP 2017 - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 21 Juin 2017, le Conseil d'Administration a actualisé son Plan de Stratégie Patrimoniale 2015-2020 initialement validé le 25 Novembre 2014, lequel comprenait l'opération de réhabilitation de l'immeuble situé 2 rue Psichari.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 13 Mars 2020
- › Le coût de l'opération s'élève à 38 441,00 Euros TTC. Le détail du financement figure en annexe.

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme





Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

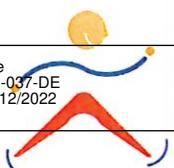
- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/037

**CHERBOURG-EN-COTENTIN - 2 RUE DE PSICHARI - RÉHABILITATION
DES TERRASSES - PSP 2017 -CLÔTURE FINANCIÈRE**

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	40 001,13€	37 662,35 €	- 2 338,78 €
→ Honoraires	€	808,50 €	808,50 €
→ Charges Foncières	€	€	€
→ Divers	€	€	€
→ LASM	€	0 €	€
TOTAL	40 001,13 €	38 441,00 €	- 1 560,13 €

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	€	€	€
→ Subventions	€	€	€
→ Fonds propres	40 001,13 €	38 441,00 €	-1 560,13 €
TOTAL	40 001,13 €	38 441,00€	-1 560,13 €

Acte à classer**B2022-037**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifier FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-06.03 (MI241981924)

Identifier unique de l'acte : 050-275000016-20221214-B2022-037-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cherbourg-en-Cotentin - 2 rue Psichari - Réhabilitation des terrasses - PSP 2017 - Clôture financière

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [Délib B22-037 2 Psichari Réhabilitation terrasses PSP2017 Clôture Financière.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

Délib B22-037 2
Psichari Réhabilitation
terrasses PSP2017 Clôture
Financière Annexe.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:15

Par HUREL Stephanie

Transmis

Date 16/12/22 à 11:15

Par HUREL Stephanie

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:21



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

DÉLIBÉRATION : B-22/038

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RUE LOUIS LUMIERE REHABILITATION
RÉSIDENCE DESLANDES - 47 LOGEMENTS - CLÔTURE FINANCIÈRE

En séance du 27 Octobre 2015, le Bureau a autorisé le Directeur Général à signer les marchés, solliciter les subventions et contracter les emprunts pour la réhabilitation de 47 logements rue Louis Lumière, aussi appelée résidence Deslandes.

Le décompte définitif de cette opération s'établit comme suit :

- › Date d'achèvement des travaux : 15 Janvier 2017
- › Le coût de l'opération s'élève à 630 139,57 €uros TTC. Le détail du financement figure en annexe.
- › Pour rappel, le total de surface utile est de 4 729 m².

Le Bureau approuve la clôture financière telle qu'elle est présentée.

Fait à Cherbourg-En-Cotentin, le 14 Décembre 2022

Copie certifiée conforme

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM





Bureau

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 Décembre à 9^h00, les membres du Bureau de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 07 Décembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENT(E) S :

- ☞ M. LEPOITTEVIN, Président, MM DELMAZURE, LEQUILBEC
- ☞ Mmes BONNEMAINS, GRUNEWALD, MARWAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

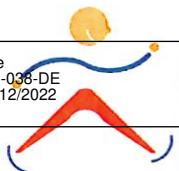
- ☞ M. FAGNEN (Pouvoir à M. LEPOITTEVIN)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ Mme DEMETS-VASSELIN, Responsable Communication, Assistante de la Directrice Générale par Intérim
- ☞ Mme JOURDAN, Directrice Administrative et Financière



Accusé de réception en préfecture
050-275000016-20221214-B2022-038-DE
Date de réception préfecture : 16/12/2022





OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

BUREAU

Séance du 14 Décembre 2022

ANNEXE DÉLIBÉRATION : B-22/038

CHERBOURG-EN-COTENTIN - RÉHABILITATION RÉSIDENCE
DESLANDES - CLÔTURE FINANCIÈRE

DÉPENSES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Travaux	542 500,67 €	571 535,71 €	29 035,04 €
→ Honoraires	58 459,50 €	58 410,74 €	-48,76 €
→ Charges Foncières	0 €	193,12 €	193,12 €
→ Divers	0 €	0 €	€
→ LASM	0 €	0 €	€
TOTAL	600 960,17 €	630 139,57 €	29 179,60€

RECETTES	Prévu	Réalisé	Ecarts réalisé - prévu
→ Prêts	450 000,00 €	450 000,00 €	€
→ Subventions	150 960,17 €	180 139,77 €	29 179,60 €
→ Fonds propres	€	€	€
TOTAL	600 960,17 €	630 139,77 €	29 179,60 €

Acte à classer**B2022-038**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-15-07.00 (MI241981925)**Identifiant unique de l'acte :** 050-275000016-20221214-B2022-038-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Cherbourg-en-Cotentin - Rue Louis Lumière - Réhabilitation Résidence Deslandes - 47 logements - Clôture financière**Date de décision :** 14/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers**Acte :** [Délib B22-038 Résidence Deslandes_Clôture Financière.PDF](#) **Multicanal :** Non**Pièces jointes :**[Délib B22-038 Résidence Deslandes_Clôture Financière_Annexe.PDF](#)
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)**Transmis**

Date 16/12/22 à 11:15

Par [HUREL Stephanie](#)**Accusé de réception**

Date 16/12/22 à 11:25